St Nizier le Bouchoux

Bulletin Municipal 2017

Sommaire

Le mot du maire	3
Le Conseil Municipal Les employés communaux Le CCAS Commissions et délégations communales	4
Budget - Urbanisme	5
Renseignements utiles	6
Assistantes Maternelles - Salle Polyvalente - Cimetière	7
Numéros utiles	8
ADMR	9
Services à la personne	10
Vie pratique	11
Communauté d'Agglomération	12-13
Espace Jeunes	14
RCHB	15
État civil	16
Nouveaux habitants Artisans - Commerçants	17
Plan d'eau de Mépillat	18
Conscrits - Banquet des classes	19
Liste des associations	20
Comité des fêtes	21
Bibliothèque	22
École	23
Sou des Écoles	24
Maison d'enfants	25
Cantine Scolaire	26
Les P'tites Fripouilles	27
Union Musicale	28
École de Musique	29
Chœur Bressan	30
Le club de l'Amitié	31
Centre d'Incendie et de Secours	32-33
F.C.C.S.N.	34-35
Diane Bressane	36
Les Amis de la Pétanque	37
Patois, traditions et métiers d'autrefois	38
F.N.A.C.A.	39
Bille Bressane	40
Amicale des Donneurs de sang	41
Le fleurissement	42

Mot du **Maire**

Mesdames et Messieurs, Cher(e)s Ami(e)s,

Pour l'équipe municipale, l'année 2017 aura été principalement axée sur deux dossiers importants :

- **la mise aux normes accessibilité de la Salle Polyvalente** et de la cour, qui arrive en fin à son terme après des retards liés à des défections d'entreprises. En parallèle a été organisé le transfert de la bibliothèque dans des locaux plus spacieux et adaptés afin d'optimiser le fonctionnement de ce service ouvert à toutes les générations. Gageons que bénévoles et utilisateurs, tous amoureux des livres, s'approprieront très rapidement ce nouveau lieu !

- **l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** qui a fait l'objet d'une enquête publique du 05 septembre au 07 octobre 2017. Celle-ci ayant donné lieu à un avis favorable du commissaire-enquêteur et, après une dernière réunion qui s'est tenue avec les différentes administrations concernées, le document définitif sera validé par délibération du conseil municipal en tout début d'année 2018.

Comme cela avait été évoqué dans l'édition précédente de ce bulletin, notre commune appartient désormais à la **C**ommunauté d'**A**gglomération du Grand **B**assin de **B**ourg en **B**resse (CA3B). L'année écoulée a été consacrée à la mise en place des compétences déjà exercées par les anciennes intercommunalités désormais fusionnées, afin d'en assurer la continuité. Certaines ont dû être étendues pour répondre aux obligations légales (par exemple l'instruction des permis de construire).

Une telle mise en place ne va pas sans lourdeur en termes de réunions et d'organisation des services. La poursuite du travail, qui doit concerner l'élaboration d'un projet de territoire, est un objectif ambitieux qui nécessitera encore beaucoup de mobilisation et de vigilance !

À mes collègues membres du conseil municipal, à l'ensemble des agents communaux, à tous les bénévoles de nos nombreuses associations, j'adresse mes remerciements pour l'investissement de chacune et chacun d'entre vous au développement et au dynamisme de notre commune.

«Une vie est une œuvre d'art. Il n'y a pas de plus beau poème que de vivre pleinement.»
Georges Clemenceau.

Que l'année 2018 vous permette de vivre pleinement. À toutes et tous j'adresse mes vœux de bonheur, santé et réussite !

Valérie GUYON

Municipalité

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire
Valérie GUYON

Adjoints
Pascal CHEVAILLIER
Olivier BROCOT
Gérard MOREL
Alexandre ANDRE

Conseillers Municipaux
Patrick ARBAN
Anne BASSET
Olivier MALIN
Sébastien LABRY
Bernard MALIN
Virginie GAGNEUX
Michel PIRAT
Sylvie LONG

COMPOSITION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Membres du Conseil Municipal :
Valérie GUYON
Gérard MOREL
Alexandre ANDRE
Michel PIRAT
Bernard MALIN
Virginie GAGNEUX

Autres membres :
Arlette JACQUET
Gilbert ANDRE
Jean VELON
Angélique MARION
Henri CHALLEAT
Catherine RUEZ

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

A temps complet :
Adjoint technique :
Dominique PONT

A temps non complet :
Adjoint administratif :
Lucie BERTHET (Agence Postale Communale)
Sylvie JAMBOR (Mairie)

Agents d'Entretien :
Marie-Pierre MALIN

Agents d'animation :
Arlette JACQUET

Agents d'animation T.A.P. :
Cécile VILLARD et Coline LIETAR

Agent technique :
Stéphane ÉCOCHARD

Commissions

FINANCES
Madame Valérie GUYON
Monsieur Pascal CHEVAILLIER
Monsieur Olivier BROCOT
Monsieur Gérard MOREL
Monsieur Alexandre ANDRE

VOIRIE
Monsieur Pascal CHEVAILLIER
Monsieur Gérard MOREL
Monsieur Patrick ARBAN
Monsieur Bernard MALIN

BATIMENTS COMMUNAUX
Monsieur Pascal CHEVAILLIER
Monsieur Gérard MOREL
Monsieur Olivier MALIN
Monsieur Alexandre ANDRE

AFFAIRES SCOLAIRES - RPI - T.A.P.
Monsieur Olivier BROCOT
Madame Anne BASSET
Monsieur Olivier MALIN
Monsieur Sébastien LABRY
Madame Virginie GAGNEUX

FLEURISSEMENT
Monsieur Alexandre ANDRE
Madame Anne BASSET
Madame Virginie GAGNEUX

URBANISME-ASSAINISSEMENT
Monsieur Pascal CHEVAILLIER
Monsieur Patrick ARBAN
Madame Anne BASSET

TOURISME - PLAN D'EAU
Madame Valérie GUYON
Monsieur Bernard MALIN
Monsieur Michel PIRAT

FÊTES ET CÉRÉMONIES
VIE ASSOCIATIVE
Monsieur Alexandre ANDRE
Monsieur Sébastien LABRY
Madame Virginie GAGNEUX
Madame Sylvie LONG

CIMETIÈRE
Monsieur Gérard MOREL
Monsieur Michel PIRAT
Madame Sylvie LONG

BULLETIN MUNICIPAL
COMMUNICATION - SITE INTERNET
Madame Valérie GUYON
Monsieur Pascal CHEVAILLIER
Monsieur Alexandre ANDRE
Madame Anne BASSET
Monsieur Sébastien LABRY

Budget **2017**

FISCALITÉ

Foncier non bâti	35,47 %
Foncier bâti	11,68 %
Taxe d'habitation	11,00 %

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Compte administratif 2016

Dépenses	409 965,89 €
Recettes	502 324,78 €
Total de l'exercice	**92 358,89** €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Principales dépenses du Budget général 2017

Voirie	50 000,00 €
Pierres et fossés	5 000,00 €
Acquisition véhicules (Kangoo et Camion)	17 800,00 €
Boulangerie réhabilitation logement (électricité, menuiseries extérieures, peintures)	21 500,00 €
Viabilisation lotissement SEMCODA (réseau ORANGE)	1 500,00 €
Mise aux normes accessibilité bâtiments communaux - salle polyvalente (études)	31 294,00 €
Mise aux normes accessibilité bâtiments communaux - salle polyvalente (travaux)	352 813,00 €
Mise aux normes bâtiments communaux	4 000,00 €
Accessibilité	5 188,00 €
Travaux local Comité des Fêtes (toiture)	5 550,00 €
Local technique communal (frais étude)	30 000,00 €
Travaux au cimetière	1 500,00 €
Travaux au plan d'eau	1 500,00 €
Élaboration du plan local d'urbanisme - PLU	9 475,00 €
Eclairage public	3 909,56 €
Matériel (tondeuse tractée, aspirateur, meuleuse, écran projection, meuble vidéo projecteur, micro, ordinateur portable école)	4 000,00 €
Bibliothèque (livres, mobilier)	2 700,00 €
Restauration registres Etat Civil	1 438,00 €
Logiciels Mairie	1 700,00 €
Stores Mairie	500,00 €

Urba**nisme**

Liste des Permis de construire et Déclarations de Travaux déposés en 2017

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **MARTININGO Jérémy et Angélique :** construction d'une maison individuelle
- **JOSSERAND Bénédicte :** aménagement corps de ferme
- **DURAND Dominique et Patricia :** Changement de destination d'une grange en habitation
- **JOLY Ludivine et PIRAT Guillaume :** extension construction existante et création terrasse
- **DUMONT Jean-Marc :** construction d'une maison individuelle

PERMIS DE DÉMOLIR

- **ROLOT Patrice :** rebouchage d'une piscine

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **PEPIN Hervé :** construction d'une piscine
- **PIERRE Norman :** création d'une terrasse et d'un avant-toit
- **PETIT dit GREZERIAT Annie :** création d'un avant-toit abri voitures
- **PARNALAND Sandrine :** construction d'une piscine
- **NICOLLET Marie :** nivelage et pose d'une serre pour production de spiruline
- **SIGLER Chrystel et JANIN François :** création d'ouvertures porte fenêtres et clôture
- **MAITREPIERRE Colette :** création d'une ouverture porte et pose d'un escalier
- **ROLOT Fabrice :** installation de panneaux photovoltaïques
- **MEUNIER Emmanuel :** pose d'un tunnel de stockage de fourrage et d'une terrasse
- **INOLYS (Vanessa MARTOS) :** installation de panneaux photovoltaïques

Renseignements utiles

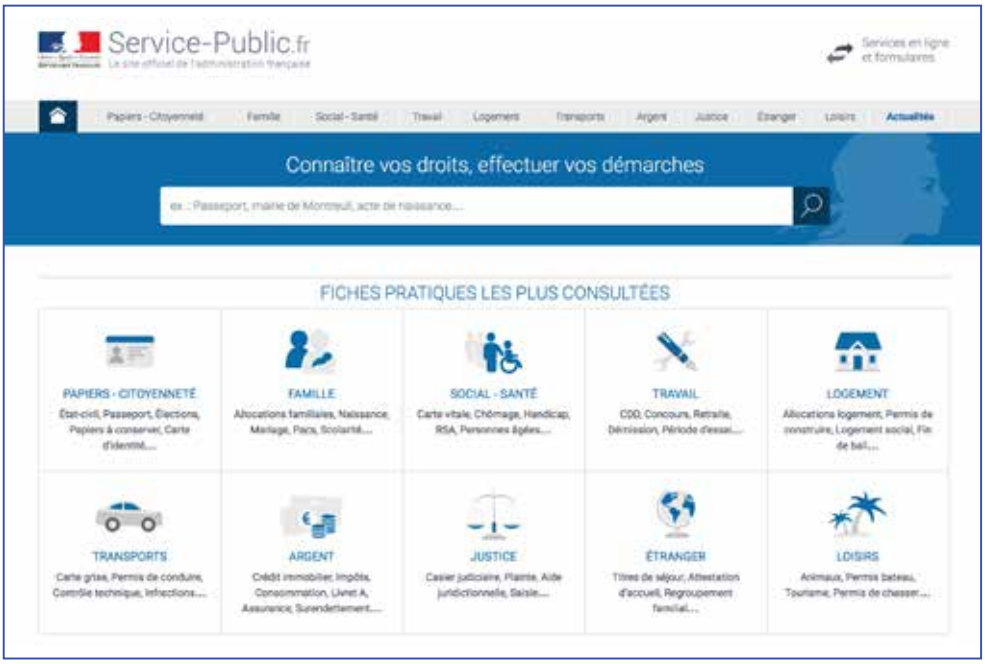

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Lundi 14h-17h et du Mardi au Vendredi 8h à 12h
Permanence du Maire : sur rendez-vous
04 74 52 90 41 - Fax 04 74 52 95 52
E-mail : mairie.stnizierlebouchoux@wanadoo.fr
Site internet : saintnizierlebouchoux.com
Tél. Madame le Maire : 06 79 99 22 50

SERVICES SOCIAUX

• Conciliateur de Justice
M. Michel CHANEL
04 74 30 77 41
Le 1er mercredi du mois de 9h à 12h
à l'Espace de la Carronnière
de Saint-Trivier-de-Courtes

• Assistante sociale CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Mme Isabelle TESTUT
03 85 30 31 73
Sur rendez-vous à la Mairie de St Trivier :
les Mardis et Jeudis
25, rue de l'Hôpital Pont de Vaux

• Assistante sociale MSA
Mme Véronique FÉLIX
04 74 45 99 16
Les Lundis matins de 9h à 12h à Saint-Trivier sur RDV

• ADREA
04 74 32 37 00

OUVERTURE BIBLIOTHÈQUE

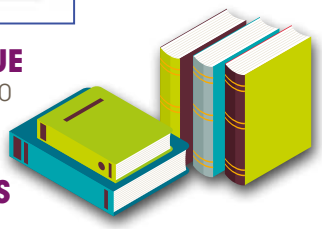

Le samedi matin de 9h30 à 11h30
04 74 52 96 68

RENSEIGNEMENTS DIVERS

• Marché
le Jeudi matin de 8h à 12h
Boucher

• Agence Postale Communale
04 74 52 90 57
Du Mardi au Samedi de 9h10 à 11h50

• Point vert Crédit Agricole Centre-Est
L'Épicerie Bressane
Mme Céline GUILLON

• Déchetterie Intercommunale de Saint-Trivier
04 74 47 03 53
Ouverte les lundis et mercredis de 14h à 18h
Et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Carte obligatoire

• Points d'apport volontaire (tri sélectif)
- Place du Centre de Secours
- Parking de Mépillat

Merci de veiller au respect de ces environnements
Ne pas déposer ou laisser cartons et emballages à proximité.

• Ramassage des ordures ménagères :
jeudi matin (sauf si le jeudi est un jour férié dans ce cas, ramassage le mardi précédant après-midi)
Horaire spécial été : 5h15 1er juin au 30 septembre

LES ASSISTANTES MATERNELLES EN ACTIVITÉ

Mme Charlotte PROST 06 18 78 83 04

TARIFS DE LOCATION SALLE POLYVALENTE					
HABITANTS DE LA COMMUNE			HABITANTS DE L'EXTÉRIEUR		
	1 jour	**2 jours**		**1 jour**	**2 jours**
Petite salle pour réunion uniquement	50€	néant	Petite salle pour réunion uniquement	60€	néant
Grande salle	100€	200€	Grande salle	125€	250€

En raison des travaux réalisés, les tarifs de location seront actualisés en 2018.

Pour les manifestations privées, un chèque de caution de 500 € sera exigé à la signature du contrat.
Il est également demandé une attestation d'assurance de responsabilité civile précisant
« **Dommages aux biens confiés** »

TARIFS CIMETIERE COMMUNAL :

Concession de terrain pour **15 ans** : **50 euros le m2**
Concession de terrain pour **30 ans** : **70 euros le m2**
Concession de terrain pour **50 ans** : **90 euros le m2**
Concession au Columbarium pour **10 ans** : **160 euros**

TRAVAUX

Considérant qu'il convient d'assurer une rotation normale dans l'attribution des concessions temporaires consenties dans le cimetière pour l'attribution d'emplacements de sépultures, et conformément à la législation en vigueur, depuis le 1er janvier 2016, les concessions accordées soit pour 15 ans, 30 ans, ou 50 ans qui n'ont pas été renouvelées par les familles, sont reprises et seront remises en service pour de nouvelles inhumations. Il sera procédé à l'enlèvement des objets et à l'exhumation des sépultures qui seront déposées dans l'ossuaire.

Numéros utiles

Commune

Mairie de Saint-Nizier *(Tél. / Fax)*
04 74 52 90 41 / 04 74 52 95 52

Agence Postale Communale
04 74 52 90 57

Bibliothèque Municipale
04 74 52 96 68

Scolaire

École primaire de Saint Nizier
04 74 52 94 43

Ecole primaire de Curciat
04 74 52 91 60

Cantine scolaire de Saint-Nizier
04 74 52 98 47

Cantine scolaire de Curciat
04 74 52 98 46

Collège de Saint-Trivier
04 74 30 70 43

Correspondants de presse

PROGRÈS
Jean-Jacques ZARB - 01440 VIRIAT
jeanjacques.zarb@neuf.fr
06 98 47 25 55

VOIX DE L'AIN
EN ATTENTE DE CORRESPONDANT

Services d'urgences

Centre Anti-Poison de Lyon
04 78 54 14 14

Gendarmerie de Saint-Trivier
17 ou 04 74 30 70 17

Pompiers
18

Samu à Bourg-en-Bresse
15 ou 04 74 23 15 15

Divers

Service Urbanisme (A.D.S) à Montrevel
04 74 25 62 62

Paroisse - Curé de Saint-Trivier
04 74 30 70 63

Service des Eaux : SAUR
03 60 56 40 46

Centre des Finances Publiques de Montrevel
04 74 25 40 59

ERDF dépannage
09 726 750 01

GRDF dépannage
0 800 473 333

Orange dépannage
10 13 ou www.1013.fr

Communauté d'Agglomération (CA3B)
Saint-Trivier de Courtes
04 74 30 77 41

Déchetterie de Saint-Trivier
04 74 47 03 53

ADMR
St Trivier de Courtes

74 route de Chalon
01560 St Trivier de Courtes
Tél. : 04 74 47 00 13
Fax : 04 74 47 08 67
sainttrivierdecourtes@fete01.admr.org

Services à la personne

En 2016

L'ADMR de St Trivier De Courtes, est intervenue auprès de **356 foyers** avec un effectif de **45 salariés**.

L'association a effectuée **29 395 heures,** a livré **15 268 repas** et a assuré **32 locations** de Téléassistance.

L'ADMR de St Trivier de Courtes recrute lors des vacances scolaires !

Venez déposer votre CV et lettres de motivation !

Aide et Accompagnement à domicile

Notre équipe de professionnels composée **d'auxiliaires de vie et d'aides a domicile** est présente sur le terrain pour répondre à vos besoins au quotidien (ici à gauche quelques salariés).

Garde d'enfants

Soutien aux familles

Nadia ROY, assistante technique *(à droite sur la photo ci-contre)* et **Danièle COLIN,** secrétaire administrative *(au centre de la photo)* sont à votre service pour vous aider à répondre à vos besoins.

Le conseil d'administration est présent pour gérer au mieux l'association et satisfaire les différentes demandes.

Téléassistance Filien ADMR

"Des hommes et des femmes, près de chez vous, à votre écoute"

Livraison de repas

Michel CHANEL
Président de l'ADMR

Services à la personne

Services à la personne

CLIC des Pays de Bresse

Centre local d'information et de coordination, est un service gratuit pour les personnes âgées de + 60 ans, leurs familles et entourage, ainsi que pour les professionnels, les élus et les bénévoles.

Le CLIC des PAYS de BRESSE situé à Saint-Trivier-de-Courtes est porté par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) depuis le 1er janvier 2017.

CLIC des PAYS de BRESSE permet à ses habitants de bénéficier des diverses informations pour l'amélioration de leur quotidien : les offres de soins, les services permettant le maintien à domicile, l'accès aux droits…

Le service les accompagne dans la constitution des dossiers de différentes aides existantes. De manière plus ponctuelle, il aborde aussi la question des structures d'accueil dans le cas ou le maintien à domicile n'est plus possible.

Dans le cadre de sa mission de prévention et d'accompagnement, le **CLIC des PAYS de BRESSE** planifie des actions de prévention. Les thèmes abordés sous différentes formes sont variés et accessibles à tous.

Les demandes peuvent être traitées :
- par téléphone au 04 74 30 78 24 du lundi au vendredi (possibilité de laisser un message pour rappel)
- lors d'un entretien au CLIC des PAYS de BRESSE, 58, route de Chalon 01560 Saint-Trivier-de-Courtes
- sur rendez vous en permanence (possible sur Coligny, Montrevel en Bresse, Pont de Vaux, Pont de Veyle)

Le CLIC vous informe et vous oriente !
04 74 30 78 24
contact@clicdespaysdebresse.org

Être fort,
c'est demander de l'aide !
Demander de l'aide, c'est être fort !

L'Accueil de Jour ADMR « Lou Venou », Pays de bresse

L'Accueil de Jour s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées âgées de plus de 60 ans. Après un premier temps de visite de la structure puis un entretien au domicile par l'infirmier coordinateur, les bénéficiaires peuvent s'inscrire à la journée ou à la demi-journée.

Les prises en charge se déroulent sur deux sites : à Saint Trivier de Courtes le lundi et jeudi ; à Montrevel-en-Bresse le mardi, mercredi et vendredi.

La journée s'articule autour de différentes activités sollicitant mémoire, concentration, motricité en respectant les désirs des personnes accueillies ; le repas du midi est servi sur place et le transport assuré par la structure.
Un temps de répit est ainsi rendu possible aux aidants, permettant le maintien à domicile.

Les qualifications diverses des membres de l'équipe soignante permettent une prise en charge adaptée à chacun.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'infirmier coordinateur
au 06 71 40 93 06 ou par mail accueil@aj.fede01.admr.org

Mon Cap Énergie

Un accompagnement de A à Z pour votre projet de rénovation énergétique !

Quels travaux sont prioritaires ? Quel est le budget ? Puis-je obtenir des aides financières ? Où trouver des artisans ? Et bien d'autres questions peut-être ?

Vous souhaitez réduire les consommations énergétiques de votre logement mais vous ne savez pas par où commencer ? La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse propose « Mon Cap Énergie », **service d'accompagnement des projets de rénovation énergétique** des logements, que vous soyez en **maison individuelle ou en copropriété**, propriétaire **bailleur ou occupant**.

Mon Cap Énergie vous propose un accompagnement individualisé et personnalisé d'aide à la rénovation énergétique performante. Un conseiller objectif et indépendant, est à vos côtés pour faciliter votre démarche et vous guider à chaque étape de votre projet.

Rendez-vous sur www.moncapenergie.fr ou contactez un conseiller au **04 74 45 16 49**

Communauté d'Agglomération

Une nouvelle intercommunalité au service des habitants

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse est née officiellement le 1er janvier 2017 de la fusion des intercommunalités de Bourg-en-Bresse, Bresse Dombes sud Revermont, Coligny, La Vallière, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes et Treffort-en-Revermont et du syndicat mixte Cap3B. Retour sur les réalisations et les projets de cette intercommunalité désormais à l'échelle du bassin de vie de Bourg-en-Bresse.
Le premier conseil communautaire s'est réuni le 13 janvier 2017 pour élire le président et les 25 membres du bureau. Dès la création de l'Agglomération, les élus ont choisi une organisation décentralisée avec des accueils du public au siège à Bourg-en-Bresse, mais aussi dans les pôles territoriaux situés à Ceyzériat, Montrevel-en-Bresse et Val-Revermont. Ces pôles assurent la gestion des services de proximité.
L'Agglomération exerce toutes les compétences qui étaient auparavant celles des intercommunalités fusionnées. Les élus travaillent à l'élaboration d'un projet de territoire qui précisera une stratégie de développement. En attendant, les premières actions concrètes se sont mises en place. Depuis septembre, la Communauté d'Agglomération finance des séances d'enseignement de la natation à tous les élèves de CE1. En 2019, ce sont également les CM1 qui bénéficieront de sessions.

Fiscalité : harmonisation des taux

En avril et septembre, le conseil communautaire a délibéré par deux fois pour définir la politique fiscale de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse. Il a fixé les taux des taxes locales (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) et approuvé les abattements. Les élus ont décidé d'un taux moyen pondéré se rapprochant des pratiques des anciennes intercommunalités. Ces dispositions se traduisent, soit par une légère augmentation, soit par une légère baisse du montant de l'impôt des contribuables. Les impacts se limitent à quelques euros par foyer.

Chiffres clés

133 000 habitants
75 communes
119 élus au conseil communautaire, 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués
600 agents qui dépendent de quatre directions générales : économie/attractivité, infrastructures/aménagement, ressources/moyens, proximité.

Parmi les équipements et services de proximité gérés par la nouvelle Agglomération : **6 multi-accueils, 2 micro-crèches, 6 relais assistants maternels, 9 centres de loisirs, 10 déchetteries, 25 parcs d'activités économiques, 2 terrains de rugby, 8 terrains de football, 7 gymnases.**

GRAND bassin de BOURG-EN-BRESSE communauté d'agglomération

Les équipements qui rayonnent sur l'ensemble du territoire : la piscine Carré d'Eau à Bourg-en-Bresse, La Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse (camping 4*, piscine, activités nautiques), le Conservatoire à Bourg-en-Bresse (musique et théâtre)

L'actualité du territoire

Extension de la gratuité d'accès à la plage de la Plaine Tonique pour tous les habitants de l'Agglomération

A partir de 2018, les habitants des 75 communes de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg en Bresse auront accès à la plage sur présentation d'une carte individuelle nominative en cours de validité.
Pour les habitants non détenteurs de la carte existante, ils pourront se présenter physiquement auprès des mairies de : Attignat, Béréziat, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Etrez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Montrevel-en-Bresse, Marsonnas, Saint Didier d'Aussiat, Saint Martin le Châtel, Saint Sulpice pour retirer la nouvelle carte, valable de 2018 à 2020. Elle leur sera délivrée contre présentation d'un justificatif de domicile et la somme de 5 euros pour frais d'établissement. Chaque année, la carte sera mise à jour par une nouvelle vignette à retirer au même endroit toujours sur présentation d'un justificatif de domicile.
En aucun cas, la carte et les vignettes millésimées 2018 / 2019 /2020 ne seront délivrées ni au guichet ni à l'accueil de la Plaine Tonique. A noter que l'accès est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans et que les autres activités : piscine, ski nautique, voile, canoés, VTT… sont bien entendu payantes.

Points Info Emploi : un accompagnement à la recherche d'emploi
Les Points Info Emploi proposent un accompagnement aux personnes en recherche d'emplois, de stages ou de formations.
Renseignements auprès de la responsable, Muriel Bansillon au 06 87 02 61 81.

La Station facilite tous vos déplacements

L'agence de mobilité basée en gare de Bourg-en-Bresse propose des locations de vélos (traditionnel ou à assistance électrique), la vente de tickets pour le réseau de transports urbains de Bourg-en-Bresse et plus largement des informations sur les transports et la mobilité.

Chantier de modernisation du stade Verchère
Nouvelle étape dans la rénovation du stade Marcel Verchère à Bourg-en-Bresse avec l'ouverture au public le 17 novembre dernier de la tribune nord entièrement reconstruite.
D'autres travaux concerneront fin 2018 la tribune sud : augmentation du nombre de places assises, création d'espaces dédiés aux médias, mise aux normes des vestiaires.

Les travaux de la voie verte sont lancés
Le chantier a commencé en octobre à Attignat. Dans un premier temps, les travaux concernent un premier tronçon de 11,5 km jusqu'à Jayat avant à terme un prolongement vers la base de loisirs de Bouvent à Bourg-en-Bresse. La voie sera réservée aux piétons et aux cyclistes qui pourront circuler en toute sécurité.

Un nouvel outil en ligne dédié à la culture
Le 14 octobre dernier, les acteurs culturels du pôle territorial de Montrevel-en-Bresse étaient réunis à Foissiat pour assister au lancement du portail www.culturenvies.fr. Pendant toute la matinée, des intermèdes musicaux étaient proposés par les élèves de l'Ecole de musique de Montrevel, notamment le groupe de musiques actuelles « The JD SPace », les Ventres jaunes de Saint-Trivier-de-Courtes et M le Mot Dit de Servignat. Pâte à trac a aussi présenté une vidéo et Bleu mandarine une exposition.
Ce site internet recense les associations du territoire (une trentaine est présente), promeut leurs activités et leurs événements. Il est également un nouvel outil au service des usagers des 13 bibliothèques de l'ex Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse puisque leur catalogue est désormais en ligne. Les abonnés peuvent aussi profiter de services associés : réservation ou prolongation de documents, recherche thématique, suggestion de commande, etc.

Plus particulièrement sur le territoire de l'ex Communauté de Communes du canton de Saint Trivier de Courtes :

La compagnie Turak à la rencontre des habitants
La compagnie Turak a poursuivi son travail de création sur le territoire de Saint-Trivier de Courtes et ses environs. La Turakie, ce pays imaginaire inventé par la compagnie, était plus que jamais au centre des interventions qui ont largement mobilisé les associations locales et les habitants. Un projet culturel qui se prolongera en 2018, puisque la Communauté d'Agglomération a signé un nouveau partenariat avec les artistes de la compagnie.

A Saint-Trivier-de-Courtes, un club de chercheurs d'emploi
Selon le même principe que les Points Info Emploi, le club poursuit ses activités à Saint-Trivier-de-Courtes et accueille les personnes en recherche d'emploi lors de permanences collectives ou de rendez-vous individuels. Animateurs et bénévoles permettent à chacun d'analyser son parcours et d'élaborer une stratégie de recherche précise et cohérente. Ils peuvent aussi donner des conseils pour améliorer une candidature et faire bénéficier de leur réseau. Renseignements au 09 72 54 67 64 ou 06 31 63 35 68.

Le parc d'activités de Roujus prêt à la commercialisation
La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse a réalisé les travaux d'aménagement d'un nouveau parc d'activités à Saint-Trivier de Courtes. 44 600 m2 ont été viabilisés et sont d'ores et déjà commercialisables au prix de 20€HT le m2. La zone est découpée en 13 lots de 1 100 m2 à 8 900 m2 mais les acheteurs peuvent acquérir plusieurs parcelles suivant leurs besoins. Situé à 10 minutes de l'A39 et 20 minutes de l'A6, éligible à la fibre optique, le parc d'activités est directement connecté à l'axe Bourg-en-Bresse/ Chalon-sur-Saône. Il bénéficie d'un accès facile à tous les commerces et services du village et peut accueillir tous types d'activités. Renseignements auprès de la Direction de l'économie au 04 74 25

60 31.

Saint-Trivier-de-Courtes : des vestiaires pour le stade d'athlétisme
Le stade d'athlétisme est désormais équipé de vestiaires tout neufs. Les travaux se sont terminés fin novembre. Une nouvelle réalisation qui complète un ensemble d'équipements de qualité avec notamment un boulodrome, le gymnase et l'espace de la Carronnière.

Une nouvelle adresse pour le centre de planification
La permanence du centre de planification propose **un accueil, une information** en lien avec la vie affective et sexuelle, la contraception et **un accès à la contraception** (prescription et délivrance de première contraception, dépannage, contraception d'urgence et réalisation de test de grossesse). La prise en charge médicale **gratuite et confidentielle** est effectuée par une sage-femme de 13h à 16h chaque mercredi, sans rendez-vous, **au rez-de-chaussée de l'Espace de la Carronnière, 58 route de Chalon (et non plus au RAM) à Saint-Trivier-de-Courtes.**

Espace **Jeunes**

L'espace jeunes de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse, géré par l'association Léo Lagrange Centre Est, est **un accueil de loisirs dédié au 11/17 ans du territoire.**

Ouvert depuis février 2016, **une centaine de jeunes ont au moins une fois poussés la porte du local de la Carronnière,** situés au 234 rue de l'ancien collège à Saint Trivier de Courtes. **Ils sont une cinquantaine pour cette année 2017 à être adhérents au dispositif mis en place par la collectivité.**

Pendant les **semaines scolaires**, cette structure jeunesse est ouverte les mercredis, de la sortie du collège ou du lycée jusqu'à 18h, et les samedis de 10h à 19h. Des soirées les vendredis soirs sont aussi mises en place environ une fois par mois.

Pour chaque **période de vacances**, les jeunes sont accueillis du lundi au vendredi de 10h à 18h, hors journées spéciales (sorties, soirées,…). Le site est fermé pour les vacances de Noël.

Des séjours sont proposés pour les vacances d'été, et également pour les vacances d'Automne 2017.

En 2017, un groupe de 7 jeunes a eu la chance de partir à l'océan, à côté de Bordeaux, pendant une semaine en juillet, 10 jeunes partent à Paris en octobre. De nouveaux séjours seront mis en place pour l'année 2018.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre :
Quentin PAGNON au 06 70 79 23 00
ou par mail à l'adresse suivante :
quentin.pagnon@leolagrange.org
Facebook :
Espace jeunes Saint Trivier de Courtes
Site internet :
http://loisirs.leolagrange.info/espace-jeunes-trivier/

Le bassin RCHB (Rugby Club Haute Bresse) est intervenu durant l'année scolaire 2016/2017 au sein du RPI de Saint Nizier le Bouchoux à hauteur de 18 séances de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) par l'intermédiaire de Maxime BERRY (éducateur diplômé d'état).

Les qualités sportives, le sérieux et l'investissement des enfants ont permis à chacun d'entre eux de s'épanouir et de prendre du plaisir pendant les activités proposées. Nous serons très heureux d'accueillir les enfants qui le désirent au sein de notre école de rugby et nous mettrons tout en œuvre pour aider les parents à les transporter.

Nous nous mettrons évidemment à votre disposition pour toute action sportive future.
Nous profitons de ce message pour remercier le conseil municipal pour sa confiance.

Amitiés sportives.
Frédéric PERNET
Président délégué à la cohésion sociale
et à l'antenne de St trivier de Courtes.
Pour Mickael ROUX,
Président du bassin RCHB

État civil

NAISSANCES

Ayden Gilles Pascal MARECHAL
né le 23 janvier 2017 à VIRIAT
de Jimmy Olivier MARECHAL et Audrey GEOFFROY

Léonie Marie BLANC
née le 28 mai 2017 à VIRIAT
de Yoan BLANC et Emilie GADOLET

Gabin GADOLET
né le 29 juin 2017 à VIRIAT
de Sandy GADOLET et Isabelle BONVARLET

Jason Joseph Charles Paco MARTIN
né le 15 novembre 2017 à VIRIAT
de Jonathan Charles MARTIN et
Julie Amandine BERNARD

MARIAGES

Emmanuel MEUNIER et Murielle BOULLY
le 12 août 2017

DÉCÈS

Gabrielle GEORGES épouse RANGUIS	**04/03/2017**	**à ST NIZIER LE B.**
Maria GUILLERMIN épouse MALIN	**07/06/2017**	**à VIRIAT**
Daniel FERRIER	**25/06/2017**	**à PONT DE VAUX**
Charlotte FAUSSURIER épouse PIRAT	**07/07/2017**	**à ST TRIVIER DE C.**
Jean Louis BAIGNIEZ	**21/07/2017**	**à ST NIZIER LE B.**
Odette MALIN	**18/08/2017**	**à VIRIAT**
Lina BERRODIER Veuve FERRAND	**07/10/2017**	**à ST TRIVIER DE C.**
Irma BILLET épouse DURAND	**12/10/2017**	**à ST TRIVIER DE C.**

Nouveaux **Habitants**

AFIN DE MIEUX FAIRE VOTRE CONNAISSANCE, NOUS VOUS INVITONS A VOUS PRÉSENTER
AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE MUNIS D'UNE PIECE D'IDENTITE OU DU LIVRET DE FAMILLE
POUR LES FORMALITES D'USAGE
(inscription sur les listes électorales, renseignements divers…)

Nous sommes heureux de vous convier à assister
à la **cérémonie des vœux** de la Municipalité
le **dimanche 7 Janvier 2018, à 10h00**

Artisans et Commerçants

ANAGRAME	**Évènementiel**
A.P.C.	**Transports Express**
BONNET BATIMENT	**Maçonnerie**
CAVALLERO	**Vente d'Engins Agricole**
COURANT SAS	**Fabrication de tubes annelés pour protection électrique**
DOMAINE DE MÉPILLAT	**Camping**
DUMORTIER Sébastien	**Frigoriste**
EPICERIE BRESSANE	**Céline GUILLON**
LA BOUL'ANGE DE MANDARINE	**Nicolas BOULET**
MASSU Michel	**Entreprise démolition récupération ferrailles**
MICHNIEWICZ Hervé	**Métallerie**
PEPIN Hervé	**Scierie**
PIRAT Gwenaël	**Entreprise de Battage**
O P'TIT BISTRO CHEZ COCO ET LOLO	**Lionel BERSOT**
SERVICES À LA PERSONNE	**Arnaud GUIOT**
VEUILLET Fred	**Garage Automobiles**

Plan d'eau de Mépillat
Réglement de pêche

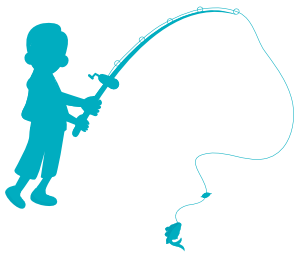

OUVERTURE :
Samedi 3 mars 2018 à 7 heures pour les cartes annuelles
Samedi 7 avril 2018 pour la pêche à la journée
Samedi 26 mai 2018 pour la pêche au brochet et autres carnassiers

FERMETURE :
Samedi 24 novembre 2018 au soir.

POINTS DE VENTE :
Camping Domaine de Mépillat,
L'Epicerie Bressane à St Nizier,
O ptit Bistro Chez Coco et Lolo à St Nizier,
Tabac-Presse SNC CHALONS à St Trivier,
Épicerie GENOUDET RUFFIER à Cormoz.

TARIFS 2018 :
Carte annuelle : **45.00 €** • Ticket à la journée : **5.00 €** • Ticket à la journée - spécial campeur : **2.50 €**

1. La pêche est autorisée du lever du jour à la tombée de la nuit.

2. Toute personne de plus de 12 ans doit être munie d'une carte annuelle ou d'un ticket de journée.

3. Chaque personne payante est autorisée à pêcher avec 4 cannes ne comportant chacune qu'un seul hameçon. Un lancer est compté pour une canne. Chaque pêcheur devra garder ses lignes groupées et se tenir à proximité. La pêche est autorisée uniquement à poste fixe. Pour les carnassiers, seule la pêche au vif à poste fixe est tolérée (tout autre leurre est interdit).

4. La pêche est gratuite pour les enfants de 12 ans et moins qui n'ont droit qu'à une seule ligne à un seul hameçon. Pêche limitée à 1 carpe et 2 truites.

5. Les moins de 12 ans qui veulent 4 lignes doivent payer.

6. Pour une journée, il est interdit de pêcher plus de 2 carpes. La truite est limitée à 5 prises. Les bourriches vérifiées ne devront pas avoir plus de 2 carpes, ni plus de 5 truites.

7. Il n'y a aucune réciprocité avec d'autres sociétés de pêche.

8. Les organisateurs sont dégagés de toute responsabilité en cas d'accident.

9. Pour l'agrément de tous, il est demandé à chacun de respecter les lieux de pêche, de ne pas souiller l'eau, de ne pas laver de voiture, de ne pas abandonner de papiers ou de détritus, de ne pas utiliser d'appâts aux hormones, etc.

10. Le contrôle pourra être exercé par toute personne requise par le Maire de la commune de Saint-Nizier-le-Bouchoux.

11. Sanction : tout pêcheur en infraction devra acquitter le prix de 2 cartes annuelles et pourra être interdit au plan d'eau.

Conscrits

Les conscrits : une tradition que l'on tente de faire perdurer dans notre village !

Tous les ans, le premier week-end de février, a lieu le traditionnel « banquet des classes ».

Il est un moyen de partager gaieté et bonne humeur autour d'un repas avec des conscrits parfois perdus de vue. Cette année, ce sont les classes en 3 et en 8 qui seront à l'honneur le samedi 3 février 2018.

Pour le prochain banquet, du fait du manque de conscrits de 18 à 20 ans, l'organisation a quelque peu été modifiée. En effet cette année, nous allons solliciter l'aide des « têtes de classe » en 3 et en 8 pour l'organisation de cette fête. Tout cela sera possible avec l'encadrement du comité des fêtes, que nous remercions chaleureusement. Nous souhaitons avant tout faire perdurer la tradition.

Les tournées des conscrits sont maintenues dans la commune et bien évidemment vous êtes toutes et tous invités le lendemain du banquet, dimanche 4 février 2018, à venir déguster les matefaims.

PS : Si vous êtes né(e)s en 3 ou en 8 et que vous n'avez pas été contacté(e)s pour le banquet, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la
Présidente Anaïs VELON 06 18 91 86 22

En haut, de gauche à droite : *MALIN Sarah, PENNE Bastien, PONSOT Chloé*
Au milieu, de gauche à droite : *BOURCET Clément, BLANC Coralie, CHALON Freddie, MALIN Coralie, CHALON Josselin, BLANC Willy*
En bas, de gauche à droite : *LAPUENTE Sarah, BLANC Valérie, VELON Anaïs, DEMSKI Mathilda, JOLY Marylène, BATILLIOT Marina*

Liste des **Associations**

A.C.C.A. (Chasse)		
M. Olivier MALIN	205 Route de Chevalier - 01560 ST NIZIER	**04 74 52 98 28**
A.D.M.R.		
M. Michel CHANEL	74 Route de Châlon - 01560 ST TRIVIER	**04 74 47 00 13**
Amicale des donneurs de sang		
M. Jean PIRAT	54 Route de la Ripette - 01560 ST NIZIER	**04 74 52 93 11**
Amicale sapeurs pompiers		
M. Hervé PEPIN	275, route de Saint Julien - 01560 ST NIZIER	**04 74 52 90 19**
Amis de la Pétanque		
Mme Annie PETIT	185 Chemin des Tronches - 01560 ST NIZIER	**04 74 52 95 93**
Bille Bressane		
M. Thierry VERNE	21 route de Lissiat - 71470 ROMENAY	**03 45 87 98 99**
Cantine scolaire St-Nizier / Curciat		
Mme Marjolaine GONTHIER	207 rue de Bourgogne - 01560 CURCIAT-DONGALON	**06 82 86 10 31**
Centre de Secours		
Lieutenant Tanguy MOREL		
Chœur Bressan		
Mme Noëlle MAZUYER	88 route de la République - 01560 ST TRIVIER	**04 74 30 70 82**
Club de l'Amitié		
M. Jean PIRAT	54 Route de la Ripette - 01560 ST NIZIER	**04 74 52 93 11**
Comité des Fêtes		
M. Michel PIRAT	1275 Route des Moissonniers - 01560 ST NIZIER	**04 74 52 91 29**
École de musique de la Plaine de Bresse		
Mme Séverine AUBRY-CAPOULADE	Espace Carronière - 01560 ST TRIVIER	**04 74 47 01 12**
F.C.C.S.N. (Football)		
M. Marc SCULTORE	789 Route de la Bascule - 01560 CORMOZ	**06 52 14 29 54**
F.N.A.C.A.		
M. Robert CANARD	70 Impasse de la Grosse Grange - 01560 ST NIZIER	**04 74 52 90 27**
Garderie périscolaire		
M.Tanguy RIGAUD	64 Route de St Trivier - 01560 CURCIAT D.	**06 24 85 48 63**
Sou des écoles Curciat / St-Nizier		
Mme Lucile CHEVAILLER	992 Route du Tillet - 01560 CURCIAT D.	**06 24 85 42 63**
Union Musicale St-Nizier / Curciat		
M. Alexandre ANDRÉ	285 Chemin de Fayollet - 01560 ST NIZIER	**06 43 26 16 38**
La Cour de Récré		
M. Sébastien LABRY	118 Rue de la Mairie - 01560 ST NIZIER	**06 75 44 69 06**

Vous êtes bénévoles dans l'une (ou plusieurs…) de nos associations, n'hésitez pas à utiliser le site internet de la commune pour toutes vos communications et/ou informations !

www.saintnizierlebouchoux.com

Comité des **Fêtes**

En 2017, notre Assemblée Générale a eu lieu, à la salle des fêtes, le 24 janvier, en présence de Madame le Maire. Comme à l'accoutumée, cette réunion a permis de valider le compte-rendu financier de l'exercice écoulé, de rappeler les diverses manifestations réalisées, et de préparer celles de cette nouvelle année.

- Pour les activités, au mois d'avril, c'est le montage des deux grands chapiteaux, au plan d'eau de Mépillat, qui restent installés jusqu'en septembre.
- La fête patronale a eu lieu pour la Pentecôte, samedi 3 et dimanche 4 juin, avec le mauvais temps qui nous a obligé à annuler le feu d'artifice et la retraite aux flambeaux, au grand désarroi de la Bille Bressane qui organisait le bal populaire. Le dimanche, l'Amicale des Pompiers a servi la paëlla, sur place ou à emporter, avec succès.
- Le dimanche 9 juillet, le rendez-vous annuel de notre association, mais aussi de toutes celles de la commune, pour la 34ème édition de la Fête du Poulet de Bresse, a été une réussite. Le feu d'artifice prévu pour la fête patronale, a été tiré sur le plan d'eau, à la grande joie des convives du soir.
- Le 20 juillet, nous avons reçu la retraite sportive (CODERS), avec ses animations habituelles, dans le cadre du plan d'eau.
- Au début de l'automne, c'est sous le soleil du dimanche 24 septembre, que notre Comité a, comme chaque année, mis à disposition du matériel lors de la Virade de l'Espoir à Bouvent.
- Le 14 octobre, les bénévoles de la Fête du Poulet se sont réunis autour de la table pour apprécier un pot au feu servi par la Bille Bressane et l'Amicale des Donneurs de Sang.
- En décembre, la mise en place du sapin de Noël ; à la veille des vacances scolaires, le comité des fêtes offre des friandises aux enfants des écoles. Le Comité participe également aux colis de Noël pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

L'ensemble des manifestations seront reconduites en 2018.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année.

Il était une fois... la Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est ouverte au public le samedi entre 9h30 et 11h30,
Elle propose un vaste choix d'ouvrages, pour satisfaire toutes les envies: du roman de terroir, au policier, en passant par les bandes dessinées, les documentaires ou les périodiques.

L'accès est libre et sans adhésion mais sur inscription.
Les prêts sont limités à **3 ouvrages par personne et pour une durée de 3 semaines.**
Les emprunteurs s'engagent à en prendre soin.

L'équipe de bénévoles se met à disposition des visiteurs, pour renseigner, conseiller, ou partager un instant de convivialité. Les élèves des écoles de St Nizier et de Curciat ont été ainsi accueillis à plusieurs reprises avec leurs enseignantes.

En 2016, l'opération "1ères pages" a été renouvelée et a accueilli 6 futurs lecteurs ayant soufflé leur 1ere bougie, avec leurs parents et proches. Le livre à l'honneur était "OH! LA VACHE".

Cette action initiée par le Ministère de la Culture en 2009 est portée en relais par les territoires et les acteurs locaux.

Son objectif : donner le goût de la lecture et des livres, dès le plus jeune âge et faciliter l'accès aux lieux de rencontres et de culture.

La bibliothèque fermera temporairement sa porte fin 2017 pour investir un nouvel espace que vous découvrirez dès début 2018...

04 74 52 96 68
Nous recherchons des bénévoles,
venez rejoindre notre équipe

Hôtel à insectes fabriqués par les élèves où cohabitent les insectes bressans et les insectes turakiens.

Durant l'année 2016-2017, nous avons eu le plaisir de travailler avec la compagnie Turak.

Les élèves ont découvert la Turakie, ont créé un bestiaire d'insectes turakiens et de loups bienfaiteurs (Loup-bar, Loup-piote, Loup-ange, Loup-phoque, Loup-R-dos...)

Millepatafix

Coccirègle

Mousticlé

Visite d'une exploitation laitière et d'un rucher.

A l'école

Les projets pour l'année 2017-2018 :

TURAK

Carnet de voyage

Destination Vercors

Du 22 au 25 mai, les 2 classes de l'école partiront à St Martin en Vercors à la découverte du milieu montagnard.

Sou des **Écoles**
Curciat / St Nizier

Faut-il vous présenter le Sou des Ecoles ?

Le marché de noël, la vente de sapins, le spectacle de Noël, la soirée moules frites, marche pour tous….

Ces manifestations vous parlent ? Oui, bien sûr !

Les fonds que nous récoltons grâce à ces manifestations permettent de financer les projets scolaires et extra-scolaires de vos enfants.

Vous avez envie de nous rejoindre ? Vous serez toujours les bienvenu(e)s au sein de notre association où règne une ambiance chaleureuse.

Nous tenons à remercier les bénévoles pour leur aide précieuse, le corps enseignant, les mairies et les comités des fêtes de Curciat et St Nizier pour leur investissement, et bien sur vous tous parents et habitants qui nous soutenez activement en participant à nos manifestations.

Manifestations de l'association pour 2017-2018 :

Le 9 décembre 2017 : vente de sapins, marché de noël et tirage de la tombola

Le 11 décembre 2017 : spectacle intra-scolaire « Le Noël enchanté du Yétou »

14 avril 2018 : Soirée Moules Frites

16 juin 2018 : La marche pour tous

Retour en arrière :
Pour l'année 2016-2017, le sou des écoles a financé entre autre l'atelier de l'oiseau magique, l'achat de jeux et fournitures, les interventions FRAPNA, « Lire Demain », le rallye lecture Cyrano,le spectacle JMF, le mur d'escalade, la sortie à la patinoire de Pont de Vaux, la sortie au centre EDEN les transports… pour un total de **4 430,06 euros.**

Le Comité élu pour cette année est :
- Présidente : Lucile CHEVAILLER
- Vice-président : Marie GENTON
- Secrétaire : Raphaëlle PILLON
- Vice-secrétaire : Laurie BEJEANNIN
- Trésorière : Sandra SOUFFERANT
- Vice-trésorier : Arnaud GUIOT

Membres très actifs : Emilie BURTIN, Priscilla SEREUSE et les enseignants.

Les projets d'écoles pour 2017-2018 seront les suivants :

Pour Curciat :
- Spectacle le secret des nuages avec animations
- Spectacle « Pierre et la Poule » avec initiation musique
- Fête de la Science à Bourg-en-Bresse
- Jmf à Etrez
- Maison de l'eau
- Affiliation usep

Pour St Nizier :
- Classe découverte dans le Vercors.
- Affiliation usep

Les finances se portent bien et nous espérons que la situation perdure pour le plus grand bonheur de nos enfants.

MAISON D'ENFANTS SEILLON
29, Chemin du Boudet
01560 ST NIZIER LE BOUCHOUX
Tél. 04 74 52 99 10
Fax : 04 74 52 95 33
mecs.stnizier@ieseillon.net

POPULATION ACCUEILLIE EN 2016

Durant l'année 2016, **56 jeunes** ont été accueillis au sein de la maison d'enfants :

- **40 places permanentes**
- **16 jeunes en accueil d'urgence**

CADRE ADMINISTRATIF

- 1 accueil jeune majeur
- 11 accueils provisoires
- 44 accueils enfants confiés

EFFECTIF

56 enfants ont été accueillis au cours de l'année 2016 :

- **22 filles**
- **34 garçons**

Une majorité de jeunes accueillis sont âgés de 12 à 13 ans (34 %).

Le public accueilli concerne principalement la problématique Pré-Ado

Avant leur placement à la maison d'enfants de Saint-Nizier-le-Bouchoux :
- 66 % venaient directement de leur famille
- 19.5 % étaient issus d'une famille d'accueil
- 5 % arrivaient d'une autre maison d'enfants

Au vu de l'implantation géographique, nous avons été amenés à travailler le plus souvent avec les MDS de proximité (Bresse et Bourg-en-Bresse).

En 2016, la maison d'enfants de Saint-Nizier-le-Bouchoux a accueilli 4 mineurs non accompagnés. Ce sont des garçons :
- 1 d'origine Egyptienne
- 1 d'origine Ivoirienne
- 1 d'origine Pakistanaise
- 1 d'origine Afghane

8 enfants étaient déscolarisés à leur arrivée. Un travail d'accompagnement a été fait afin de leur permettre d'accéder à un cursus scolaire.

34 enfants en enseignement classique, 5 enfants en enseignement spécialisé, 3 enfants en alternance/apprentissage, 6 enfants en enseignement adapté (SEGPA/ULIS/EREA).

Le lien partenarial est toujours existant, en associant davantage les parents au suivi de la scolarité de leur enfant.
Nous notons également une évolution dans notre travail avec l'Education Nationale et les établissements spécialisés.

CONCLUSION

Depuis 2015, les professionnels de la maison d'enfants de Saint-Nizier-le-Bouchoux ont développé la place des familles au sein de l'établissement en s'appuyant sur les compétences de chacun, ainsi que sur leurs connaissances.
C'est un travail qui demande de la bienveillance, du respect, tout en adaptant sa posture professionnelle, pour aboutir à une relation de confiance.

Au vu des différents mouvements du personnel, nous avons veillé à conserver une stabilité pour le bien-être des jeunes accueillis et leurs prises en charge.

L'encadrement, le personnel et les jeunes accueillis vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Cantine : Les P'tits Gloutons

Composition du bureau

Présidente :
Marjolaine GONTHIER
Trésorière :
Séverine BOUTRAND
Secrétaire :
Christelle LABRY
Membres :
Dominique CHABOT
Jessica CHAUVIERE
Félicie LOISON
Thomas DEMAISON
Olivier BROCOT
Géraldine PILLON

Manifestations

21 octobre 2017 : vente de fromages
« Belle réussite, merci aux amateurs de fromage qui ont soutenu notre opération »
4 février 2017 : Quine loto qui aura lieu à la salle des fêtes de CURCIAT
Au printemps : vente de fleurs et de chocolats de Pâques

1 départ

Merci à Jessica RICHARD pour son année d'investissement au sein des P'tits Gloutons.

Nous contacter

glouton.cantine@gmail.com
glouton.tresorerie@gmail.com

L'année 2016-2017 nous a permis de faire un bilan pour chaque domaine relatif à la gestion d'une cantine et d'agir sur les points les plus sensibles, afin d'assainir la situation au moment de la reprise.

Cette année nous accueillons Marjolaine GONTHIER en tant que Présidente, et quelques parents d'élèves. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous les remercions.

Malgré une baisse de fréquentation par rapport à l'année précédente, l'objectif pour les mois à venir est de pérenniser la situation financière de l'association. Pour ce faire, plusieurs manifestations seront organisées courant de l'année et nous comptons vivement sur votre participation et votre soutien.

Nous remercions la société GM Bois Services qui nous a offert 30 gilets de sécurité permettant de sécuriser les enfants sur les trajets de l'école à la cantine. Nous remercions Evelyne GILLET et Cécile VILLARD qui remplacent Chantal LUQUIN, ainsi que Marie-Pierre MALIN pour son investissement quotidien.

Un grand merci aux mairies de CURCIAT et ST NIZIER pour leur soutien financier et matériel qu'elles nous accordent, ainsi qu'aux comités des fêtes pour les subventions octroyées.

En conclusion, le défi reste de taille puisque le nombre d'enfants peu élevé ne permet pas d'avoir des recettes suffisantes pour être à l'équilibre financièrement face aux charges conséquentes. Cependant, pour cette année seule la cotisation a augmenté et notre souhait a été de maintenir le prix du repas à 4,10 **€**. €

Toute l'équipe des « P'tits Gloutons » vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 et vous remercie pour votre investissement et votre générosité au travers des différentes manifestations !

Garderie : Les P'tites Fripouilles

L'année scolaire 2016-2017 s'est terminée sur une note plutôt positive avec toujours autant d'enfants inscrits et plus d'heures de fréquentation à la garderie.

Suite à cette bonne année, nous avons décidé d'investir dans divers jeux pour l'extérieur et du matériel de bricolage

Nous remercions nos deux animatrices , Cécile VILLARD et Arlette JACQUET pour leur investissement afin de satisfaire la curiosité et l'épanouissement de nos enfants.

Comme chaque année, nous organiserons pour la plus grande joies des enfants, notre carnaval sous forme de kermesse déguisée qui aura lieu le samedi 31 Mars 2018.

Nous tenions à remercier Maryline DIJOUX, notre ancienne présidente qui suite à un déménagement, a quitté cette fonction reprise par Tanguy Rigaud.

Un grand merci également à nos mairies de Saint Nizier le Bouchoux et de Curciat Dongalon ainsi que le comité des fêtes de Curciat Dongalon pour le soutien financier et matériel qu'ils nous apportent.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

Président : Tanguy RIGAUD

Trésorière : Clotilde SARCEY, Laurie BEJANNIN

Secrétaire : Sandrine COULON

Membres : Anne GIREL, Géraldine PILLON, Cécile VILLARD, Arlette JACQUET

Informations pratiques :

Nouveaux horaires : La garderie les P'tites Fripouilles ouvre ses portes **du lundi au vendredi de 07h20 à 08h50 et de 16h30 à 19h00.**

Son tarif est de 1.10€ la demi-heure.

Pour toute inscription, une cotisation de 7€ par enfant est demandée et une fiche de renseignement est à compléter. Dans un souci d'optimisation de fonctionnement, les parents souhaitant mettre leur(s) enfant(s) occasionnellement, ou en dépannage, doivent le faire savoir au plus tôt à Cécile Villard en l'appelant pendant les horaires d'ouverture au **04 74 52 91 60.** Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre par mail à **lesptitesfripouilles@gmail.com.**

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2018 !!!

Union **Musicale**

Président d'honneur :	Michel CHANEL
Président :	Alexandre ANDRE
Vices-présidents :	Daniel LOMBARD et Yves GERMAIN
Trésorières :	Nelly NOUVION
Trésorière adjointe :	Mathurine BASSET
Secrétaire :	Lucie GUYON
Secrétaire adjoint :	Antoine JACQUET
Assesseurs :	Jocelyn BOURCET, Mariane GUYON, Robert PONT, Bernard JAILLET et Jacques RAY
Directeur :	Laurent PAQUELIER
Sous-directeur :	Eddy JACQUET

L'année 2017 fut marquée par l'adhésion, une fois encore, de l'harmonie au projet culturel de l'ex Communauté de Communes. Il s'agissait cette année de la troupe de théâtre « Turak ». Cette rencontre culturelle fut l'occasion pour nous d'échanger avec les jeunes de l'Ecole de musique de la Plaine de Bresse habitants sur nos communes. L'Union musicale a également bousculé ses habitudes, notamment par un concert annuel un dimanche après-midi avec la présence du Groupe vocal INNOMINATA de Saint Laurent en Grandvaux. La salle comble et vos applaudissements nous encouragent à poursuivre ainsi. MERCI !

BILAN DE LA SAISON :

Les cérémonies traditionnelles :
Samedi 4 février : banquet des conscrits à St Nizier.
Samedi 4 mars : banquet des classes à Curciat.
Lundi 8 mai : cérémonies commémoratives à Cormoz, Curciat et St Nizier.
Samedi 11 novembre : cérémonies commémoratives à Curciat et St Nizier.

Les concerts :
Vendredi 10 mars : Jumelage de la Turakie avec Saint Nizier et Curciat
Dimanche 30 avril : Concert de printemps à Curciat à l'occasion duquel nous recevions le groupe vocal INNOMINATA de Saint Laurent en Grand Vaux en seconde partie, qui fut très apprécié.
Samedi 13 mai : Concert de printemps à Cormoz. La seconde partie était assurée par l'Ecole de musique de la Plaine de Bresse.
Samedi 24 juin : Fête de la musique à Saint Nizier avec en seconde partie les Rantanplans.
Dimanche 2 juillet : Festival de Musique à Attignat. Le thème de cette année était « Raconte-moi une histoire». Comme l'an dernier, nous avions choisi d'apporter une petite touche à notre tenue de musicien pour qu'elle soit dans le thème de notre char : les chevaliers, c'est pourquoi nous nous étions confectionné des épées.

Autres :
Samedi 3 juin : Retraite aux flambeaux à St Nizier qui n'a pas eu lieu en raison du temps menaçant.
Dimanche 6 août : Retraite aux flambeaux à Curciat sur le char emmené par Jean-Pierre Lethenet.
Lundi 14 août : retraite aux flambeaux à Cormoz.

Parce que la musique ne se partage pas qu'au travers du travail effectué ensemble au sein des répétitions, nous organisons une sortie à Flums, en Suisse allemande, le 27 octobre 2017. Nous aurons l'occasion de visiter une usine qui fabrique des instruments, notamment des cuivres.

L'effectif :
Nous sommes 26 musiciens. Nous accueillons Valentine MARION aux percussions et Philippe RAVISSE au trombone.

Petits ou grands musiciens, nous serions heureux de vous accueillir parmi nous afin de partager notre passion !

AU PROGRAMME DE CETTE ANNÉE :

- Nous organisons un concert de Noël **le dimanche 10 décembre 2017** à l'Eglise de Saint Nizier.
- Nous participerons au Festival de musique à Saint Trivier de Courtes **le samedi 30 juin 2018**. Nous assurerons également les diverses cérémonies officielles et retraites aux flambeaux.

Nous vous présenterons comme chaque année nos calendriers 2018 et vous remercions par avance pour l'accueil que vous nous réservez.
L'ensemble des musiciens remercie nos municipalités et comités des fêtes pour leurs encouragements et leurs soutiens financiers et matériels qui contribuent également à notre motivation à faire vivre notre association.

Grands mélomanes, passionnés ou simples amateurs d'instants musicaux, n'hésitez pas à venir nombreux nous écouter et partager avec nous tous nos concerts et manifestations ! *« On ne vend pas la musique, on la partage ! »* (Leonard Berstein, (1918-1990), compositeur et chef d'orchestre américain, a composé West Side Story)

École de **Musique**

L'Ecole de Musique de la Plaine de Bresse (EMPB) s'inscrit dans le paysage de notre territoire de Bresse comme une école et une association. Cette particularité confère à l'EMPB des atouts majeurs. Le premier atout est de répondre à un enseignement musical qui allie plaisir de la découverte, plaisir de partager comme dans les classes d'orchestre et de chorale, la connaissance théorique de la musique à travers les classes de formation musicale et l'apprentissage des instruments. Le second atout est le mode associatif. Créée sous l'impulsion des harmonies du canton et de la communauté des communes, le désir de l'association est toujours le même « transmettre la connaissance musicale et former de futurs

musiciens capables d'intégrer les harmonies ». Flûte traversière, clarinette, saxophone, trombone et autres cuivres....ainsi que batterie, violon et piano sont les instruments enseignés à l'école de musique de la Plaine de Bresse. Cet enseignement instrumental s'adresse aux jeunes élèves à partir de 7 ans, et également aux élèves adultes membres d'harmonie ou débutant en musique. La musique n'a pas de frontière d'âge et permet de créer des liens inter-générationnels.

L'année 2016/17 a vu la réussite des élèves de l'école de musique aux examens départementaux. Félicitons : Loïse Favier, Sidonie Grimaud et Emma Thénoz (Cycle 1 formation musicale et flûte traversière), Juliette Gateau (Cycle 1 flûte traversière et piano), Adam Nouvion (Cycle 1 saxophone), Timothé Dusautoir, Romain Girel et Eloïse Chanel (Cycle 1 formation musicale), Juliette Aubry, Arthur Gateau et Mylène Lithaud (Cycle 2 formation musicale) et nos plus vives félicitations à Marie-Amélie Marion, première élève de l'école de musique à avoir validé le Cycle 2 complet en formation musicale et en flûte traversière.

Au cours de l'année 2017/18, l'école de musique de la plaine de Bresse vous propose et vous attend à plusieurs manifestations : concert le 24 mars 18 à 20H (lieu non défini), Heures musicales à l'école de musique, Vente de fleurs et de plants de légumes le 6 mai sur le marché de St Trivier de Courtes...et bien sûr l'école de musique sera présente au festival Bresse Revermont. N'hésitez à nous contacter pour connaître toutes nos dates...

Il est rappelé que l'École de Musique a été créée « de concert » avec les élus. Les subventions du conseil départemental et de la CA3B permettent à la culture musicale d'avoir pleinement sa place, et au langage universel qu'est la musique d'être accessible à tous.

La présidente Séverine AUBRY-CAPOULADE

Nos coordonnées :
« Espace la Carronnière »
01560 SAINT TRIVIER DE COURTES
ecoledemusiqueplainedebresse@gmail.com

Chœur Bressan

2016-2017 a été une année chargée.

En décembre, nous avons chanté Noël en soirée dans l'église de Saint-Trivier, en matinée, le lendemain, dans l'église de Saint-Julien. Au premier trimestre de 2017, nous avons animé deux anniversaires dans deux EHPAD, l'un à Cuisery, l'autre à Saint-Trivier. La préparation du concert « RETINA », organisme qui milite contre les maladies oculaires, nous a demandé beaucoup de travail et nous a permis de rencontrer trois autres chorales : celle de Varennes, celle de Saint Gengoux le National et celle de Loisy. Le 23 juin, pour la fête de la musique, nous nous sommes joints aux patoisants et aux « Ventres Jaunes, pour un concert au théâtre de verdure de Saint-Trivier.

Après les vacances, c'est l'Assemblée générale annuelle ; les élections nous ont donné une nouvelle présidente, **Noëlle Masuyer** et un nouveau vice-président, **Serge Bernard**. Les répétitions ont repris au Foyer Logement, le mardi à 16h30, pour préparer le concert du 10 décembre dans l'église de Saint-Nizier.
Nous en aurons un autre le **22 avril 2018.** Nous travaillons à 4 pupitres : sopranes, altis, ténors et basses. Notre répertoire est très large, de l'Ave Verum de Mozart à Aznavour, Trénet, Gainsbourg…

Nous demeurons à l'écoute de toutes les opportunités, recevoir ou être reçus par d'autres chorales. Toute rencontre est bénéfique pour tous.

Nous souhaitons toujours voir s'étoffer les pupitres, surtout ceux des ténors et des basses, les hommes, et les femmes bien sûr, sont les bienvenus. Le chant apporte tant.

Club de l'amitié

Effectif stable : cette année les nouveaux adhérents compenseront largement les départs.
Le Club est affilié à la Fédération Générations Mouvement Les Aînés Ruraux ce qui donne des avantages non négligeables aux adhérents (remises dans certains commerces, se renseigner auprès du président).

Composition du bureau :

Président d'honneur : Robert CANARD
Président : Jean PIRAT
Vice-président : Noël DUPUPET
Secrétaire : Jean MAITREPIERRE **Secrétaire adjointe :** Jocelyne Germain
Trésorier : Yves GERMAIN **Trésorier adjoint :** Robert CHENE
Membres : Ginette CHENE, Olger CRETIN, Jean-Paul PEUBEZ, Daniel PROST, Maurice PROST, Yvette PROST, Maurice REVELLIN, Monique REVELLIN, Alain TRUTT

A l'Assemblée Générale nous avons eu le plaisir d'accueillir, au sein du conseil d'administration un nouveau Jean qui prend la relève de Jean le fidèle préparateur, avec son épouse, des boissons chaudes.

Le 18 mai 2017, lors du voyage en autocar dans le Jura, 45 participants ont découvert l'artisanat sur corne au musée de la tournerie de Lavans les St. Claude et ont participés ensuite à un chaleureux baptême à l'auberge fleurie de Monnet la Ville.

Activités Aînés Ruraux :

Concours de dictée : l'épreuve de sélection avait lieu cette année le mercredi 07 juin. Le club a été représenté par quatre personnes, deux ont partipé à la finale départementale à Bourg en Bresse.

Concours de pétanque départemental : qualificatif pour le concours régional, il s'est déroulé le 14 juin à Polliat. Cinq triplettes dont deux féminines nous représentaient. Deux ont été qualifiées pour les phases finales.

Marche de la convivialité : Le 14 septembre à Jasseron le mauvais temps n'a pas découragé les marcheurs les plus téméraires, dix participants du club. La recette de cette manifestation est versée à l'association Solidarité Madagascar.

Calendrier 2018

Réunion mensuelle : le 2ème jeudi du mois.

Concours de belote (coinche) : vendredi 16 février

Choucroute : vendredi 16 mars 2018

Concours de pétanque : jeudi 21 juin

Assemblée Générale : jeudi 11 octobre

Concours de belote (vache) : vendredi 9 novembre

Repas de Noël : le jeudi 20 décembre

Marche mensuelle : Organisées le plus souvent le vendredi après-midi selon les circonstances (météo et accueil des participants). Les nouveaux adhérents sont les bienvenus pour se promener en notre compagnie.

Remerciements à la municipalité et au comité des fêtes pour leur soutien.

Bonne Année à tous !

Centre de secours

Téléphone
04 37 62 14 70

Depuis le 1er janvier 2017, le Lieutenant Tanguy MOREL a pris la responsabilité du centre de secours de St Nizier le Bouchoux. Une cérémonie de prise de commandement a eu lieu le 11 mars 2017 en présence du nouveau Directeur du SDIS de l'Ain, le colonel hors classe Hugues DEREGNAUCOURT, et du Président du conseil d'administration du SDIS de l'Ain, le Conseiller Départemental Guy BILLOUDET.
L'Adjudant-chef Jean VELON assure la fonction d'adjoint au chef de centre.

EFFECTIF

Le centre de secours compte à ce jour **30 sapeurs-pompiers.** 5 nouvelles recrues ont rejoint les rangs en 2017 : Anne-Lise VELON et Océane JOLY de St Nizier, Mathieu PASQUET et Christophe BARRIER en double engagement à Lescheroux, et Fanny BORDET en double engagement à Cormoz.

La compagnie est répartie en 4 équipes afin d'assurer au mieux les astreintes.

FORMATION

Tous les mois, des manœuvres incendie et des recyclages de secourisme sont organisés au CIS afin de maintenir les aptitudes de l'ensemble des sapeurs-pompiers actifs.
Kévin BENONNIER, Jérôme GENTON, Léo MINERET et Coralie BLANC ont passé leur formation Caporal. Dylan LAPOINTE a réussi son examen d'animateur sportif. Anne-Lise VELON, Mathieu PASQUET, Christophe BARRIER, Fanny BORDET et Océane JOLY débutent leur formation initiale.

INTERVENTIONS

Avec un record de **234 sorties** du 01/11/16 au 31/10/17, le centre de secours a connu une très forte hausse du nombre d'interventions en 2017, + 23 % par rapport à l'année précédente sur la même période !

56 interventions ont eu lieu sur la commune.

Le centre de secours assure en 1er appel les communes de St Nizier de Bouchoux, Curciat Dongalon, Cormoz, Lescheroux et St Julien sur Reyssouze.

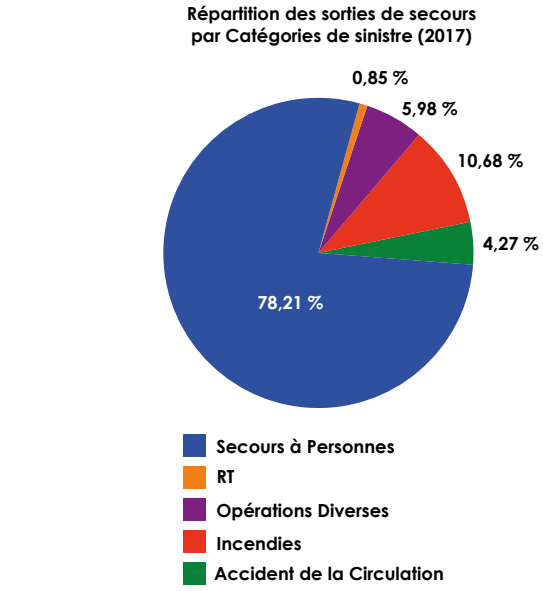

¾ des sorties concernent des secours à personnes. Le reste des interventions se composent de la manière suivante :

Si toute personne est intéressée pour intégrer l'équipe des pompiers de St Nizier le Bouchoux, vous pouvez contacter le chef de centre le Lieutenant Tanguy MOREL qui sera heureux de vous accueillir et vous expliquer les missions qui peuvent vous attendre…

Amicale des **Sapeurs Pompiers**

Activités de l'année 2016/2017 :

• **Le 11 mars :** nous avons rempli le Bistrot Gourmand pour notre repas annuel avec les Anciens Pompiers.

• **Le 8 avril :** nous avons ramené bon nombre de coupes du Parcours Sportif de Lescheroux.

• **Le 4 juin :** pour animer la vogue, nous avons servi les repas paëlla et tenu la buvette le dimanche.

• **Le 10 juin :** 6 pompiers coureurs ont participé au Marathon Relais à Viriat. Félicitations à eux et rendez vous début juin 2018.

• **Le 9 juillet :** nous avons assuré la garde de nuit et l'organisation du parking de la Fête du Poulet.

• **Le 27 août :** nous nous sommes retrouvés au plan d'eau de Mépillat avec les Anciens pour notre journée détente.

• **Le 15 décembre :** comme chaque année, le Père Noël est venu à la caserne distribuer les cadeaux aux enfants des pompiers.

Notre voyage à Chamonix ayant pour but une approche de la haute montagne avec nuit en refuge a du être annulé en raison de la météo : ce n'est que partie remise.

Nous remercions les populations de Saint Nizier et Curciat pour l'excellent accueil qu'elles nous ont réservé lors de notre tournée de calendriers.

Une innovation pour 2018 : le dimanche matin de la vogue, nous présenterons une démonstration où nous expliquerons au public, adultes et enfants, nos méthodes d'intervention. Venez nombreux. Le repas « paëlla » de midi est bien sur reconduit.

La famille des pompiers s'est bien agrandie cette année avec 4 naissances :

• **Le 23 janvier,** Ayden dans la famille d'Audrey, Jimmy et Leeroy.

• **Le 28 mai,** Léonie dans celle d'Emilie, Yoan et Louise.

• **Le 29 juin,** son cousin Gabin dans celle d'Isabelle, Sandy et Hugo.

• **Le 8 août,** Jade dans celle de Ludivine, Christophe, Clarisse et Enzo.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Hervé PEPIN
Vice Président : Jérôme GENTON
Secrétaire : Audrey GEOFFROY
Trésorier : François BLANC
Trésorier adjoint : Ludivine PIRAT
Membres : Tanguy MOREL ; Christian PONSOT ; Jean VELON

F.C.C.S.N.

SAISON 2016 - 2017

L'équipe 1 réalise une saison 2016-2017 moyenne mais arrive à se maintenir en 2ème division (rebaptisée D4 pour cette année).

Suite à un faible effectif l'équipe 2 qui officiait en 4eme division (rebaptisée D6 pour cette saison) termine également en milieu de tableau après une saison 2016-2017 moyenne.

Pour cette nouvelle saison 2017-2018, Jean-Marie Canard prolonge son engagement en tant qu'entraineur des seniors, avec un effectif de 35 joueurs à ce jour. Les entrainements se déroulent le mercredi et le vendredi soir. L'équipe 1 joue le dimanche après- midi et l'équipe 2 le samedi soir.

Les féminines, malgré les efforts des nouveaux coachs terminent dernières de leur mini championnat pour la saison 2016-2017.
Patrice Demoustier, Antoine Jacquet et Benjamin Poupas entrainent toujours les féminines pour cette nouvelle saison. Les 14 filles s'entrainent le mardi soir et le vendredi soir. Elles font toujours partie du mini championnat amical avec les équipes de Foissiat, Marboz, Viriat et FC Bressans.

Cette année le championnat a intégré les équipes de Hautecourt, Certines et Bord de l'Ain. Ce qui permet aux joueuses d'augmenter le nombre de matchs et donc de jouer environ 2 matchs par mois.

LES EFFECTIFS JEUNES

U7 : 10 joueurs entrainés par Sébastien Séreuse.

U9 : 20 joueurs entrainés par Alexis Batilliot.

U11 : 15 joueurs entrainés par Jilali Rai et Valentin Chevaillier.

U13 : 29 joueurs sont entrainés par Marc Scultore et Dominique Paris. Pour cette catégorie de nombreuse filles sont licenciées ce qui permet de créer une équipe 100% féminine, prête à prendre la relève des seniors dans quelques années !

U17 : gérés par le club de Lescheroux - Saint Julien.

Le club souhaite remercier cette année encore les parents des jeunes, qui malgré le froid l'hiver sont présents pour accompagner leur enfants au bord des stades.

Egalement un grand merci à tous les supporters qui suivent les seniors à domicile comme à l'extérieur, ce qui encourage toujours plus nos joueurs et joueuses à progresser et à donner le meilleur d'eux même.

LES MANIFESTATIONS

Le tournoi de foot : le lundi de pâques
L'assemblée générale : juin 2018
La tartiflette : novembre ou décembre 2018

Vous pouvez nous retrouver sur facebook :
https://www.facebook.com/FCCSN-170531161762/

Patrice Méteau renouvelle son engagement en tant qu' arbitre du club, merci à lui.

CALENDRIER SENIORS 2017-2018

ÉQUIPE 01			ÉQUIPE 02		
25/02/2018	FCCSN	CHEVROUX	24/02/2018	FCCSN	FOISSIAT - ETREZ 4
25/02/2018	MARSONNAS-JAYAT	FCCSN	03/03/2018	EXEMPT	FCCSN
1/03/2018	FCCSN	PLAINE REVERMONT 2	10/03/2018	FCCSN	BAGE 3
25/03/2018	FEILLENS	FCCSN	24/03/2018	REPLONGES 3	FCCSN
08/04/2018	FCCSN	CORMORANCHE 2	07/04/2018	FCCSN	SERMOYER
15/04/2018	ST ETIENNE S/RZE 2	FCCSN	14/04/2018	PT DE VAUX ARBI 3	FCCSN
22/04/2018	FCCSN	VIRIAT 3	21/04/2018	FCCSN	MANZIAT
06/05/2018	BAGE 2	FCCSN	05/05/2018	HAUTE BRESSE 2	FCCSN
13/02/2018	FCCSN	BOURG FO 2	12/05/2018	FCCSN	ATTIGNAT
27/05/2018	MONTREVEL 2	FCCSN	26/05/2018	FEILLENS 4	FCCSN

Diane Bressane

L'Association Communale de Chasse Agréée

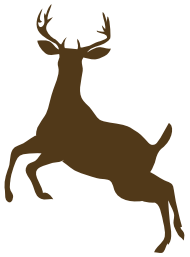

Cette saison 2017-2018, l'ACCA compte 52 sociétaires. L'effectif reste stable.

- 1 sociétaire en plus (Jonathan MARTIN)
- Le nombre d'invités à l'année varie peu avec un arrêt (Christian BERNARD), une adhésion (Didier REBOUL de Dommartin les Cuiseaux) et une mutation en sociétaire (Eric MICHEL)

ACTIVITÉ CYNÉGÉTIQUE

• Régulation des prédateurs et des nuisibles :

Liste des piégeurs agréés sur le territoire de l'ACCA.
Jean-Noël CHAVANEL, Aurélie DARNAND, Pierre DARNAND, Gilles DEVIEGO, Gaston FERRAND, Sandy GADOLET, Ludovic LABAUME, Gérard MOREL, Olivier MORTEL, Joël MOYNE, Michel PIRAT, Jean VELON.
Grand merci aux piégeurs et certains chasseurs en battues ou individuels pour leur efficacité avec le prélèvement de 33 renards, 147 ragondins, 17 corbeaux et 12 fouines.

• Saison cynégétique 2017 / 2018 :

- Lièvres : Les prélèvements limités à une pièce par chasseur sur quatre jours sont restés décevants.
- Chevreuils : Le plan de chasse avec 20 bracelets dont 6 bracelets «jeunes » sera peut-être assez difficile à atteindre; le cheptel est très dispersé en petits groupes.
- Sangliers : Quelques passages sur notre territoire. Avec 2 sangliers prélevés fin octobre (42 et 131 kg), il est permis d'espérer mieux d'ici la fermeture fin février.
- Les lâchers toutes les deux semaines d'un total de 500 faisans et de 120 perdrix rouges animent quelque peu les journées de chasses.
- Les migrateurs (canards, bécasses...) sont plutôt rares en cette première période de chasse relativement chaude.

FESTIVITÉS

> L'A.C.C.A. remercie le comité des fêtes pour les prêts de matériels lui permettant d'organiser ses manifestations.
> Le banquet de chasse (Fin novembre) reste globalement une réussite sur la soirée et les repas à emporter.
> La journée pétanque (samedi après la fête du poulet) associée à deux repas de bréchets de poulet (midi et soir) a subi cette année une nouvelle progression. Fort heureusement l'équipe de service s'est renforcée avec de jeunes serveuses qui pour l'occasion méritent véritablement nos félicitations. Une journée de remerciements a pour l'occasion été programmée fin août.
> Le repas « sanglier à la broche » a été très apprécié mais sera-t-il renouvelé ? Il dépend de l'importance des prélèvements cette saison.

COMPOSITION DU BUREAU

Sans vote cette saison, le conseil d'administration de l'ACCA n'a pas connu de variation.

Président : Olivier MALIN
Vice-présidents : Michel PIRAT, Gérard MOREL
Secrétaire : Alain BOUILLEUX
Trésorier : Christophe OLIVIER
Membre chasseur : Pierre DARNAND
Assesseurs : Julie BERNARD, Didier CORDENOD, Ludovic LABAUME, Jean-Luc VACLE
Membres propriétaires fonciers : Guy ANDRÉ, Yves GERMAIN, René PARNALAND
Gardes particuliers : Laurent BERNARD, Olivier MORTEL, Joël MOYNE

Bonne année à toutes et à tous et que 2018 vous soit excellente !

Les amis de la **pétanque**

Alexis Barthomeuf - Jean-Luc Perrin - Bernard Petit

L'année 2017 a connu une légère baisse de son effectif : 34 licenciés par rapport à l'année 2016 qui comptait 40 adhérents.

Le challenge René Germain s'est tenu le jeudi 25 mai et comme toutes les années, a connu un vif succès.

• **Le matin :** 98 joueurs pour le tête à tête masculin avec pour vainqueur Eric Barthomeuf de St Nizier ; 32 féminines : vainqueur Aurélie BAHI de MIRIBEL contre Dolorès MICHON de ST. NIZIER ; 6 jeunes cadets/minimes.

• **L'après-midi** a rassemblé 76 doublettes et le challenge a été remporté par la doublette de Saint-Claude, Franck Demont et Michel Marchand. 23 équipes participaient au doublette féminin et c'est une équipe mitigée composée de Corinne Philippon et Patricia Mathon, qui remportaient le concours. Comme toutes les années, ce concours sera reconduit le 10 mai 2018, jour de l'Ascension.

CHAMPIONNATS DE L'AIN

Cette saison, quelques résultats encourageants :
• **doublette féminin** à Montrevel les 25 et 26 mars 2017 : Marie-Christine Mayer et Elisabeth Chanel perdent en ½ finale et se qualifient pour la ligue à Chaponnay (69) mais perdent en partie de poules.
. doublette mixte à Miribel les 22 et 23 avril 2017 : Elisabeth Chanel et Antoine Bouillet perdent en ½ finale et se qualifient pour la ligue à Chaponnay (69) où ils perdent aussi en partie de poules.

. triplette promotion à Hauteville les 20 et 21 mai 2017 : Alexis Barthomeuf, Jean-Luc Perrin et Bernard Petit perdent en ½ finale et se qualifient

Elisabeth Chanel – Marie-Christine Mayer

pour la ligue à Thonon les Bains. Ils perdent en finale et loupent la qualification au championnat de France.

Une rencontre très conviviale, entre Cuiseaux/ Varennes St Sauveur/Sornay s'est tenue courant novembre 2016 au boulodrome de St Trivier de Courtes , avec concours l'après-midi et repas le soir. Cette manifestation a été reconduite cette année.
Le 18 février 2017, une soirée bowling suivie d'un repas a été organisée à Bourg. Cette soirée, très appréciée par les participants, sera reconduite pour l'année à venir.
Le club a fait de très bons résultats au championnat des clubs qui s'est déroulé tout au long de la saison :
* Les féminines finissent 1ère et l'équipe senior termine à la 2ème place.

Le 26 août 2017, un concours doublettes sur invitation a réuni 50 équipes sur la journée avec repas le midi. Le Bureau est ravi de cette première édition et reconduira très certainement cette manifestation.

Nous finissons notre année sportive par l'Assemblée Générale le 22/10/17 suivie d'un repas et d'un concours à la mêlée pour tous les adhérents et leurs conjoints et enfants.

Antoine Bouillet - Elisabeth Chanel

Patois tradition et métiers d'autrefois

Deux évènements importants pour l'association ont marqué l'année 2017 :

• **L'organisation de la fête de la musique le 21 juin au théâtre de verdure**
à Saint Trivier de Courtes

• **Notre participation à la fête départementale des « Patois Folklore et Traditions »**
à Saint Etienne du Bois

« Noces de diamant » à l'Association :
Lors de la foire à l'ancienne de Coligny
Renée et Marc ont prolongé leurs engagements
Pour très longtemps. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Un voyage à « Guédelon » a réuni toute l'équipe pour la découverte de techniques très anciennes de construction (un château fort) tout à fait dans l'esprit de notre Association.

Et bien sûr, toutes nos activités habituelles ont été assurées sur différents sites et notamment avec la « **Ferme de la Forêt** ». Une très belle récolte de maïs, de chanvre et blé noir, plus un jardin potager qui recueille un grand succès auprès des visiteurs.

Michel Brunet et Joël Gruel nous ont rejoints en 2017. Bienvenue à tous les deux !

Nos contacts :

Michel Carruge (Président)	Tél. : 04 74 30 75 56
Robert Basset (Animateur)	Tél. : 04 74 51 21 55
Adresse internet :	ass.brasse@orange.fr
Site :	Tradition.hte.bresse.free.fr

Décès :

Nos amis Pierre Perrin et Daniel Jacquet nous ont quittés. Nous ne les oublierons pas.

Fédération Nationale des Anciens Combattants En Algérie Maroc et Tunisie

FNACA

Pour l'année 2017, toutes les manifestations ont donné de bons résultats :

• Le concours de belote a eu lieu à St Trivier
• Le thé dansant à St Julien
• La cérémonie du 19 mars a eu lieu à Servignat avec l'inauguration d'une rue du 19 mars 1962
• La journée détente s'est tenue au plan d'eau de Mépillat avec une bonne délégation de St Jean ; 140 personnes avaient pris place sous les chapiteaux pour la dégustation des bréchets.

Pour 2018 :
• Le concours de belote sera organisé à St Trivier par les communes de Courtes, Vernoux et Mantenay-Montlin
• Le bal des couples aura lieu à St Trivier, le 11 mars
• La cérémonie du 19 mars aura lieu à Mantenay,
• La journée détente se déroulera, comme par le passé, au plan d'eau du Mépillat, à St Nizier,
• L'Assemblée générale aura lieu le 13 novembre à St Julien

Le comité cantonal remercie la municipalité pour sa subvention et le prêt de la salle, et le comité des fêtes pour la mise à disposition du matériel pour ses manifestations.

Bille Bressane

Cette année encore, nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues jouer au paintball sur notre terrain. Nous avons eu le plaisir d'avoir un public plus féminin cette année, puisque nous avons accueilli deux enterrements de vie de jeune fille cet été. Merci également à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour venir accueillir les groupes ou pour participer à l'entretien et à l'aménagement du terrain.

Comme tous les ans, nous avons organisé le bal de la vogue le premier week-end de juin. Mais le mauvais temps a découragé beaucoup de monde, et après le beau cru de 2016, le bal de cette année 2017 aura malheureusement été moins réussi que nous l'espérions. Merci en tout cas à tous les membres qui ont participé à l'organisation de ce bal, ainsi qu'aux autres manifestions de la commune, comme la fête du poulet du 9 juillet.

Toute l'équipe de la Bille Bressane vous souhaite une excellente année 2018 !

Vous pouvez retrouver notre site à l'adresse :
http://www.labillebressane.com

Retrouvez-nous sur Facebook, à l'adresse :
https://www.facebook.com/groups/1312526568962O9/

Vous pouvez également nous contacter par email à l'adresse
contact@labillebressane.com

Amicale Donneurs de Sang

L'Amicale compte **50 adhérents.**

Pour l'année 2017, nous avons eu trois prélèvements de sang avec un nombre de donneur stable dont quelques nouveaux.

Toujours fidèles, les joueurs de pétanque ont participé au concours départemental, le samedi 9 septembre 2017, à Ceyzériat.

Cette année, nous avons organisés une tombola, à Pâques, pour gagner plusieurs gigots d'agneau.

En 2018, l'E.F.S. (Etablissement Français du sang) organisera un prélèvement de sang dans chaque commune (St Nizier-Curciat-Cormoz).

DATES DE PRÉLÈVEMENTS POUR 2018 :

- Jeudi 15 mars de 9h30 à 12h30 à Curciat
- Mardi 26 juin de 9h30 à 12h30 à St Nizier
- Jeud1 27 septembre de 9h30 à 12h30 à Cormoz

MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2018 :

- Samedi 10 février
  Assemblée générale à Cormoz
- Dimanche 25 mars
  Tirage tombola des gigots de Pâques
- Samedi 22 septembre
  Repas annuel de l'Amicale
- Dimanche 17 décembre
  Tirage de la tombola de la dinde de Noël

Fleurissement

Un grand merci à nos bénévoles pour leur contribution à l'embellissement de notre commune.

Si vous vous sentez « la main verte » n'hésitez à les rejoindre, ils vous accueilleront avec plaisir pour vous faire partager leur passion.

ROUTE FLEURIE de la HAUTE BRESSE

http://www.routefleurie.fr

OPÉRATION POUVOIR D'ACHAT

Le nouveau "Chéquier jeunes 01" voté par l'Assemblée Départementale offrira aux collégiens des réductions culturelles, sportives et de loisirs, dès la prochaine rentrée scolaire. Un nouvel engagement du Département au service des enfants et des familles.

POUR FAIRE QUOI ?

SPORT : aide à l'acquisition d'une licence sportive, réductions pour des manifestations sportives.

CULTURE ET LOISIRS : aide à l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique, réductions pour des manifestations culturelles, entrées dans les lieux culturels et de loisirs, bon d'achat pour des livres.

Pour la campagne 2017-2018, le chéquier sera composé d'une vingtaine de chèques proposant des réductions et des offres promotionnelles auprès de partenaires privilégiés du Département.

Réalisation Espace Copie Pro 04 74 504 505